



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Usine de Solvay

Question au Gouvernement n° 82

Texte de la question

USINE DE SOLVAY

**Mme la présidente** . La parole est à M. Pierre Meurin.

**M. Pierre Meurin** . Ma question s'adresse à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

En juin 2023, le Président de la République, décidément bien plus fort pour communiquer que pour redresser notre pays, annonce un plan de reconquête sanitaire, qui prévoit la relocalisation de la production de médicaments essentiels. Pourtant, les faits sont têtus : en octobre 2024, le Doliprane passe sous pavillon américain ; phénomène moins connu, en septembre 2024, à Salindres, dans ma circonscription, 68 salariés vont perdre leur emploi. Ils ne sont pas des cases dans vos tableaux Excel ; ils sont les seuls en Europe à produire de l'acide trifluoroacétique, principe actif indispensable dans la confection notamment de traitements antiviraux ou anticancéreux. Des générations se sont succédé dans cette usine depuis 1855.

L'annonce brutale du groupe Solvay de fermer cette usine est un coup dur pour le territoire alésien, mais aussi pour toute la France, dans le cadre de la souveraineté sanitaire. Certes, cette molécule est visée car elle relève du champ des Pfas, les fameux polluants éternels, et sa manipulation est dangereuse. Toutefois, le comble de l'hypocrisie, c'est que la Chine et l'Inde détiendront le monopole de la production de cette molécule, que nous continuerons à importer. C'est un coup dur pour des hommes et des femmes qui perdront brutalement leur emploi, qui ont des crédits sur le dos et dont la reconversion est bien incertaine.

Monsieur le ministre, vous avez été saisi par les élus du territoire. Pouvez-vous vous engager à venir sur place, à trouver un repreneur pour cette usine et, le cas échéant, de véritables options de reconversion pour ces salariés qui, je le répète, ne sont pas des cases dans vos tableaux Excel mais des hommes et des femmes qui travaillent pour le bien de notre pays ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

**M. Antoine Armand**, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie* . Vous l'avez dit, le groupe Solvay a décidé de fermer l'usine de Salindres. Il l'a indiqué au comité social et économique. Vous avez aussi rappelé qu'il s'agit d'une production extrêmement polluante. Les Pfas ont fait l'objet d'un débat dans cet hémicycle et d'une interdiction progressive à partir de 2026. Si ma mémoire est bonne, cette décision a été unanime.

**M. Sylvain Maillard** . Il a raison !

**M. Antoine Armand**, *ministre* . Votre groupe ne s'y est pas opposé, car vous aviez conscience, comme d'autres groupes, de l'importance sanitaire de cette question. Par conséquent, cette production était, à moyen terme,

définitivement compromise ; vous avez souligné qu'il s'agissait du dernier site européen ; il n'y en a plus non plus aux États-Unis. Le chemin de réindustrialisation verte que nous voulons pour la France ne peut pas passer par l'utilisation de produits dangereux non pas seulement pour les utilisateurs, mais d'abord pour les salariés. Cela ne peut pas être une option pour votre département ni pour l'ensemble des Français.

Dans ce cadre, il faut évidemment se mobiliser. C'est ce qu'ont fait les services de l'État, comme vous avez pu le constater sur votre territoire : la procédure d'information et de consultation a été déployée, ainsi que des mesures d'accompagnement et de reclassement ; ils travaillent également à de nouvelles dispositions. Enfin, je m'en assurerai personnellement avec le ministre délégué chargé de l'industrie, Marc Ferracci, la procédure doit aller à son terme : non seulement la procédure légale de recherche de repreneur, mais ensuite et surtout le financement de projets de revitalisation, la création de nouveaux emplois dans un territoire qui en a perdu et qui a besoin d'en recréer. Alès, territoire d'industrie, verra une usine de bioproduction ouvrir dans le cadre du projet France 2030. Cela montre tout l'intérêt que le Gouvernement porte à ce territoire. Nous suivrons ce dossier ; nous sommes aux côtés des salariés. *(Mme Danielle Brulebois applaudit.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. Pierre Meurin.

**M. Pierre Meurin** . Monsieur le ministre, c'est faire preuve d'une grande hypocrisie que d'annoncer que nous renonçons à produire ces éléments indispensables pour notre souveraineté, mais que nous déléguons ces productions à la Chine. C'est toujours pareil : on préfère la destruction du monde à une égratignure de son doigt. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Pierre Meurin](#)

**Circonscription** : Gard (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 82

**Rubrique** : Entreprises

**Ministère interrogé** : Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire** : Économie, finances et industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 23 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2024